



Rapport de présentation, annexe n°1, vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral n°2012-024 du 26 avril 2012.



PREFECTURE DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

commune de Corbières

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES

RISQUE D'INCENDIES DE FORET
CARTE DE L'ALEA

Légende													
	limite de commune												
	<table border="0"> <tr> <td>puissance de front de feu (kW par mètre)</td> <td>intensité</td> </tr> <tr> <td>0</td> <td>très faible</td> </tr> <tr> <td>350</td> <td>faible</td> </tr> <tr> <td>1 700</td> <td>moyenne</td> </tr> <tr> <td>3 500</td> <td>élevée</td> </tr> <tr> <td>7 000</td> <td>très élevée</td> </tr> </table>	puissance de front de feu (kW par mètre)	intensité	0	très faible	350	faible	1 700	moyenne	3 500	élevée	7 000	très élevée
puissance de front de feu (kW par mètre)	intensité												
0	très faible												
350	faible												
1 700	moyenne												
3 500	élevée												
7 000	très élevée												

